

Compte-rendu du conseil d'école de l'Ecole Intercommunale de Recologne 8 novembre 2022

Ouverture de la séance à 17h30

Membres présents et participants non-membres :

- Enseignants : David Boillot, Fanny Echenoz, Jean-Yves Duquet, Sabine Roy, Agathe Véronèse, Lucie Ramée, Stéphanie Prétot, Christelle Téton-Ségura, Vincent Chaib, Jérémy Bourdon ;
- Représentants des parents d'élèves : Sophie Guenard, Hélène Brutillot, Cécile Migeon, Elodie Belle, Sylvie Petit, Cécile Roy, Florian Brocard, Emmanuelle Janson ;
- Sandrine Rottier maîtresse E (RASED) ; Bérengère Janey psychologue scolaire ;
- Association de parents Les 5 doigts de la main: Maryline Mottin
- Agents de la CCVM : Laetitia Bourgeois en charge du service scolaire, Sylvain Theveniau, Directeur de l'accueil de loisirs à Recologne

Absences excusées : Céline Vulin

Secrétaire de séance : Florian Brocard

1/ Présentation des membres de l'assemblée :

Un tour de table est réalisé.

2/ Présentation du RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté) :

Mme Sandrine Rottier, enseignante du RASED (Maîtresse spécialisée E), et Bérengère Janey, psychologue scolaire se présentent.

Leur secteur d'intervention comprend l'ensemble des écoles du Doubs de la CCVM entre autre.

Elles expliquent le déroulement de leur travail depuis la rentrée : en fonction sur le secteur depuis la rentrée, elles ont rencontré les enseignants en conseils de cycle. Elles vont reprendre le suivi des élèves qui était engagé les années précédentes. Certains sont déjà suivis par des spécialistes extérieurs : dans ce cas elles assurent le lien avec ces autres intervenants extérieurs, elles prennent connaissance des bilans.

L'intervention de la psychologue scolaire nécessitera l'autorisation préalable des représentants légaux des élèves concernés. Les parents peuvent également demander son intervention.

Une plaquette présentant les missions et les coordonnées ont été réalisées, elle est présente sur le blog de l'école.

3/ Compte-rendu des élections :

Elles ont eu lieu à Recologne le vendredi 7 octobre 2022.

Cette année il n'y avait qu'une liste de candidats à l'élection.

Sur 319 inscrits, il y a eu 166 votants, soit un taux de participation de 52.03%. 23 bulletins nuls ou blancs ont été enregistrés.

Il y a donc 11 représentants de parents élus, 9 titulaires et 2 suppléantes. Le procès-verbal est affiché devant l'école.

4/ Présentation du règlement intérieur du conseil d'école ; Présentation et vote du règlement intérieur :

Vérifier que tout le monde a bien reçu les docts. Pas de lecture exhaustive des docts. Modifications ?

=> Afin de préciser le fonctionnement du conseil d'école et de répondre à l'article D.411-2 du code de l'éducation, un règlement intérieur du conseil d'école est proposé.

=> **vote du règlement intérieur du conseil d'école : adopté à l'unanimité**

=> Le Directeur présente le règlement intérieur. Il est élaboré en tenant compte des dispositions du règlement type du département conformément à l'article D411-6 du Code de l'Education.

Adopté au premier conseil d'école et il restera valable jusqu'au prochain vote en octobre 2023.

=> **vote du règlement intérieur de l'école : adopté à l'unanimité**

5/ Organisation de l'école et prévisions :

- la sécurité à l'école

Des alertes incendie ont lieu dans l'année, les rapports seront déposés dans les registres de sécurité.

Une alerte incendie a eu lieu le **lundi 12/09** (obligatoire dans le mois qui suit la rentrée des classes).

De plus, un plan particulier de mise en sécurité (PPMS) est réalisé pour l'école et consultable. Il prévoit des exercices qui consistent en la mise en confinement des enfants dans une pièce précise, classe ou autre, pendant une demi-heure (sauf dans le cas du risque attentat), et ceci afin de mettre en sécurité les enfants dans le cas d'un événement particulièrement grave (risque majeur tel que risque sismique, de pollution, de tempête, d'inondation et le risque d'attentat).

Trois exercices de confinement sont réalisés chaque année.

Au niveau académique, un exercice « attentat-intrusion » aura lieu sans doute courant décembre. La date n'est pas encore connue. Les élèves seront regroupés dans un coin de la salle de classe et dans le noir : le but est de garder le silence durant quelques minutes. Le scénario est établi au niveau régional. Un élu peut participer à l'exercice pour établir son propre compte-rendu.

Le directeur fait circuler le protocole PPMS dans l'assemblée et invite les délégués de parents d'élèves, les enseignants et les élus à le signer.

- Effectifs : Pour rappel, nous avons perdu une classe cette année à Recologne. Le site de Burgille a fermé et la collègue s'est installée à Recologne dans une classe nouvellement libérée.
-

Il y a actuellement 221 élèves (3 élèves de MS ou GS à cette rentrée). Effectifs en baisse, par rapport à l'année dernière.

Effectifs des cohortes d'élèves (2022-2023) :

PS : 22 - MS : 29 - GS : 19 - CP : 29 - CE1 : 26 - CE2 : 42 - CM1 : 34 - CM2 : 20

Répartition par classe : 9 classes sur notre école donc une moyenne de 24,55 élèves par classe.

A Recologne : PS/MS : 11+15= 26 Sabine Roy ; PS/MS : 11+14=25 Fanny Echnenoz ; GS/CP: 19+5=24 Lucie Ramée ; CP : 24 David Boillot et Stéphanie Prétot ; CE1/CE2 :13+12=25 Jérémy Bourdon ; CE1/CE2 : 13+11=24 Agathe Véronèse ; CE2/CM1 : 19+6=25 Vincent Chaib ; CM1/CM2 : 15+9=24 Christelle Téton-Ségura ; CM1/CM2 à Franey :13+11=24 Jean-Yves Duquet.

Prévisions : Prévisions stables pour la rentrée 2023 (23 PS), départ prévu 20 CM2.

- Budgets :

Depuis l'année dernière les budgets sont réalisés de septembre à septembre et non plus en année civile, ce qui est plus simple. Il conviendra de penser à conserver une bonne part du budget attribué en septembre N-1 pour les commandes de mai-juin de l'année N. Le budget est utilisé principalement pour l'achat des fournitures de rentrée.

Concernant le budget dédié aux projets-sorties, l'enveloppe est de 500 € cette année 2022-23.

M. Duquet interpelle la CCVM à propos du montant du budget sortie : il n'a pas évolué malgré la hausse importante du coût des transports. Il est de plus en plus difficile de réaliser des sorties et une hausse de ce budget serait souhaitable.

- Enseignements :

Education à la sexualité à l'école:

Le ministère a rappelé récemment que l'éducation à la sexualité devait être mise en œuvre dans l'ensemble des écoles, collèges et lycées - Circulaire du 30 09 2022.

Nous devons donc maintenant l'inscrire chaque année à l'ordre du jour afin que cet enseignement soit présenté lors d'un conseil d'école et elle devra être portée à la connaissance des parents d'élèves lors de la réunion de rentrée.

=> Inscrite dans la loi depuis 2001, l'éducation à la sexualité prend place dans le cadre de séances spécifiques. En lien avec les connaissances acquises à travers les programmes scolaires, il y aura au minimum trois séances annuelles.

=> Ces séances présentent principalement une vision égalitaire des relations entre les femmes et les hommes. Elles contribuent à l'apprentissage du respect dû au corps humain.

Ces séances peuvent être co-animées par des partenaires extérieurs (infirmière, psychologue scolaire...).

Les séances et leurs contenus sont bien sûr adaptés à l'âge des élèves.

=> Ainsi, à la fin de l'école maternelle, l'élève apprend à mieux connaître et maîtriser son corps, il identifie les différentes parties du corps, identifie les ressemblances et les différences entre le corps des garçons et celui des filles.

A l'école élémentaire, il ne s'agit pas d'une éducation explicite à la sexualité mais on aborde certaines thématiques :

- l'étude et le respect du corps (dans le cadre d'une éducation à la santé) ;
- le respect de soi et des autres ;
- la notion d'intimité et de respect de la vie privée ;
- le droit à la sécurité et à la protection ;
- les différences morphologiques (homme, femme, garçon, fille) ;
- la description et l'identification des changements du corps, particulièrement au moment de la puberté ;
- la reproduction des êtres vivants ;
- l'égalité entre les filles et les garçons ;
- la prévention des violences sexistes et sexuelles (cycle 3).

=> La circulaire du 30/09/22 indique qu'une enquête nationale aura lieu chaque année auprès des écoles et des établissements scolaires afin de mesurer l'effectivité de la mise en œuvre de l'éducation à la sexualité.

6/ Projets de classes :

Classes de Sabine Roy et Fanny Echenoz PS/MS :

- ✓ Intervention de David Rubio, éducateur sportif de la CCVM (athlétisme)
- ✓ sortie au musée des Beaux Arts
- ✓ ferme pédagogique en période 4.

Classe de Lucie Ramée MS/GS :

- ✓ Intervention de David Rubio, éducateur sportif de la CCVM : lutte en novembre/décembre + athlétisme...

- ✓ Bibliothèque municipale de Recologne 1 vendredi sur 2 (CP)
- ✓ Ecole et cinéma
- ✓ sortie au musée des Beaux Arts en janvier

Classe de Jérémy Bourdon Ce1/Ce2 :

- ✓ Ecole et cinéma
- ✓ Intervention de David Rubio .
- ✓ intervention du SYBERT en octobre (prévention des déchets, tris, sensibilisation aux économies d'énergie) : deux interventions en classe.
- ✓ Bibliothèque municipale de Recologne 1 vendredi sur 2.

Classes de CP (David Boillot et Stéphanie Prétot) :

- ✓ Intervention de David Rubio : plusieurs séances de deux heures réalisées autour du hockey sur le cityparc.
- ✓ Ecole et cinéma : 1ere séance « Tout en haut » vendredi 2 décembre au cinéma de Gray puis la deuxième séance le jeudi 5/01 : le KID ; la troisième le 6/06 avec le film « l'homme qui rétrécit »
- ✓ Petits déjeuners du Monde (18 octobre): les élèves sont invités à prendre leur petit déjeuner à l'école, préparé par les enseignants. Les pays d'Afrique du nord ont notamment été à l'honneur. Ce projet s'appuie sur les programmes de cycle 2 (alimentation).
- ✓ Visites à la bibliothèque municipale de Recologne 1 vendredi sur 2. Les bénévoles y sont très impliqués. En alternance, avec la bibliothèque de l'école les autres vendredis.
- ✓ Sortie en forêt en octobre : projets en sciences et en arts plastiques (land art)
- ✓ Sortie au musée ainsi qu'un spectacle des JMF (15/05)

Classe d'Agathe Véronèse CE1/CE2 :

- ✓ 3 sorties USEP : course longue / course d'orientation à la Citadelle
- ✓ Petits déjeuners du Monde
- ✓ Bibliothèque municipale de Recologne 1 vendredi sur 2.

Classe de Vincent Chaib CE2/CM1 :

- ✓ Biathlon avec David Rubio (biathlon)
- ✓ intervention du SYBERT en octobre (prévention des déchets, tris : deux interventions en classe.
- ✓ Ecole et cinéma : 3 films
- ✓ Bibliothèque municipale de Recologne 1 vendredi sur 2.

Classe de Jean-Yves Duquet CM1 CM2 (Franey) Christelle Téton-Ségura CM1/CM2 Recologne :

- ✓ Intervention David Rubio : test APER à vélo : 2 séances de théorie avec évaluation en classe et 2 séances sur plateau : agilité + mécanique le matin et circuits avec signalisation l'après-midi. Puis sortie à vélo à la journée : 32 kms parcourus avec des parents accompagnateurs. Les parents passent un agrément en soirée et des petits groupes de 10 vélos sont constitués pour la sortie. La sortie a été réalisée en octobre ; il faisait beau temps.
- ✓ Classe de neige au x Moussières du 20 au 24/03/2023
- ✓ Inscription à « La Citadelle chante » avec un thème commun à toutes les écoles. Quatre chants sont imposés et partagés. Quatre chants sont choisis par chaque classe. Journée de restitution et de rencontres à la citadelle en fin d'année scolaire.

7/ Périscolaire et restauration :

Le Directeur laisse la parole à M. Sylvain Theveniau, Directeur de l'accueil de loisirs à Recologne.

L'équipe est composée de 12 agents, elle est au complet depuis octobre, le directeur explique qu'il y a des problèmes de recrutement.

Il y a environ 30 élèves le matin, 140 élèves le midi et une soixantaine d'élèves le soir, le service du midi est coupé en 3 services pour éviter d'avoir trop d'enfants en même temps.

Depuis le 7 octobre, le conditionnement des repas a été changé, il est passé de petite barquette à des gros bacs en inox, ce qui laisse moins d'autonomie aux enfants car trop gros et très chaud pour qu'ils se servent tout seul.

Il y a environ 65 enfants le mercredi pour 5 animateurs, un thème est proposé le mercredi.

Un temps sieste est possible les mercredis après-midi, les parents préviennent les animateurs en emmenant leurs enfants.

En cas d'absence d'un enfant du périscolaire et/ou de la cantine, il est rappelé que les parents doivent prévenir directement la CCVM et non l'enseignant de cette absence.

8/ Bilan de la Coopérative scolaire :

La coopérative scolaire fonctionne grâce aux cotisations des familles (environ 300 euros par classe), à la vente des photos de classe mais est alimentée aussi par les subventions de l'association de parents qui réalise tout au long de l'année différentes actions (marché de Noël, fête de l'école...). La coopérative prend en charge différents projets : l'USEP, « école et cinéma » et différentes sorties culturelles ou sportives. Les enseignants peuvent acheter aussi différentes « petites fournitures » nécessaires au projet de classe pendant l'année (fabrications de Noël...).

9 / Bilan et projets de l'association de parents « les 5 doigts de la main » :

Mme Mottin est la présidente de l'association. Le Bureau de l'Association : Mme Manon Grimm Trésorière et Mme Virginie Doubey secrétaire.

En 2022, l'association a pu reverser 600.€, plus que d'habitude malgré la période compliquée. Mme Mottin remercie les parents pour leur générosité au travers des commandes passées, de leurs adhésions.

Les actions pour 2022-23 sont les suivantes :

- ✓ Vente de produits régionaux locaux (pommes de terre de Placey, fromages du Breuil à Lavernay) : 745 euros de bénéfices
- ✓ L'adhésion des familles : une trentaine d'adhésions

A venir :

- ✓ Vente de Noël – marché de Noël avec des exposants à la salle des fêtes de Ruffey-le-Château, qui est gracieusement prêtée par la municipalité de Ruffey-le-Château. Mme Mottin remercie à cet effet Mme Coquard, la maire. Les élèves confectionneront des décorations et bricolages de Noël pour la vente. Seront vendus également des sapins de Noël, des bières de la brasserie Gibaud à Choye...
- ✓ Vente de galettes – fin janvier 2023
- ✓ Loto
- ✓ Vente de chocolats de Pâques
- ✓ Kermesse de l'école – juin 2023
- ✓ bal des CM2

La séance est levée à 19h20

Le Directeur :
David Boillot



La secrétaire :
Florian Brocard

**ECOLE INTERCOM .
DE RECOLOGNE
TEL : 03 81 58 18 52**